

Adhésion Evailé Sport Tout Terrain

Adhésion club et accès à la piste

Tarif licence FFM licence à régler à la FFM en choisissant le club Evailé Sport Tout Terrain
<https://licencie.ffmoto.net/index.php>

Les tarifs indiqués sont pour l'âge ou la cylindrée au 01/01/2024

Adhésion club adulte + 16 ans au 01/01/2024 = 45€00 (obligatoire)

Donne droit à adhésion gratuite pour 1 enfant en 50/65 cm³

Accès piste adulte + 16 ans tarif de 7€ après-midi selon horaires au lieu de 12 €

Accès piste équipage Side Car 10€ après-midi selon horaires au lieu de 18 €

Adhésion club 50/65/85 cm³ ou – 16 ans au 01/01/2024 = 35€00 (obligatoire)

Accès piste au tarif de 7€ après-midi selon horaires au lieu de 12 €

Des travaux d'entretien du circuit ou autres seront réalisés tout au long de l'année, en échange de votre participation des roulages vous serons offert

Conditions accès site et piste/roulage :

- S'inscrire auprès du responsable et régler son droit de roulage
- Laisser son espace propre et emmener ses poubelles
- Porter les équipements de protection obligatoires en bon état et selon le règlement FFM
- Avoir une moto en état relatif au règlement FFM
- Limiter sa vitesse dans le parc stationnement
- Limiter le bruit au strict nécessaire, surtout aux abords de la maison du voisin
- Ne pas stationner devant la maison du voisin
- Jours de roulage (sous réserve des prises de permanence)
 - Le circuit peut être ouvert les :
 - 2ème et 4ème samedis et dimanches des mois d'octobre à avril 13h30 / 18h00
 - 2ème et 4ème samedis des mois de mai, juin et septembre 14h00 / 18h30
 - Fermé juillet et aout
 - Les horaires de fin de roulage peuvent être avancés l'hiver
- Pas de recours en cas non possibilité de roulage dû à :
 - Indisponibilité d'un responsable d'entraînement
 - Tout évènement hors de notre responsabilité (COVID, fermeture par la Préfecture, sécurité de la piste non assurée, non homologation de la piste, arrosage nécessaire pour la sécurité mais impossible pour raison d'interdiction préfectorale ou non disponibilité du matériel etc.)
 - Piste rendue non praticable par conditions météo (l'ouverture de la piste reste conditionnée à l'accord d'un responsable sécurité)
 - Course organisée sur le circuit
 - Journée stage

Pour les licences FFM, adresser votre règlement d'adhésion club à l'ordre de ESTT à l'adresse : Mr Brévard Benjamin 14 rue de la Chalopinière 41100 Mazangé

Votre licence sera validée après réception de votre règlement d'adhésion au club

Pour tous renseignements motocrossestt72@gmail.com ou 06.27.63.26.45